



COMPTE RENDU SEANCE DU 27 MAI 2020

L'an deux mil vingt le 27 mars, à 18 h 00 les membres du conseil municipal de la commune de Muids proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MRS Ludovic. HENOCH- Louis GARCIA -Bernard LEBOUQC- Bruno LETHIAIS-Philippe LE MAIGNAN- Nicolas GUENOLE- Mathieu LEBRET-Laurent MARIE-Alexis BOUCHER-Pierre Antoine BARREAULT-
MMES Béatrice PHILIPPE-GARCIA-Thérèse STAGE-Catherine TAMISIER-DELACOUR
Martine TERNISIEN-PLET

Etaient absents excusés : MR Cyril DELAUNAY (pouvoir à MR Bernard LEBOUQC)

ORDRE DU JOUR :

- Election du maire et des adjoints
- Désignation des conseillers communautaires
- Désignation des délégués des syndicats
- Indemnités du maire et des adjoints

ELECTION DU MAIRE

Le président a invité le conseil à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2121.7 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote sur papier blanc.

Avant le vote, Monsieur le maire a lu à haute voix la charte de l'élu.

PREMIER TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	15
Nombre de scrutins déclarés blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenus : - Monsieur Bernard LEBOUQC treize voix
 -Monsieur Bruno LETHIAIS une voix

Monsieur Bernard LEBOUQC ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQC élu maire à l'élection du premier adjoint Avant de procéder à l'élection des adjoints, Monsieur BARREAULT propose sa candidature pour un quatrième adjoint gracieusement.

Monsieur le maire décide après avis des conseillers de fixer le nombre d'adjoints à 3.

PREMIER TOUR DU SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants		15
Nombre de suffrages déclarés blancs		2
Nombre de suffrages exprimés		13
Majorité absolue		7
Ont obtenu :	Monsieur Ludovic HENOCH dix voix	10
	Monsieur Louis GARCIA une voix	1
	Monsieur LE MAIGNAN deux voix	2

Monsieur Ludovic HENOCH ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants		15
Nombre de suffrages déclarés blancs		3
Nombre de suffrages exprimés		12
Majorité absolue		7

A obtenu :

Monsieur Louis GARCIA	douze voix	12
-----------------------	------------	----

Monsieur Louis GARCIA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Le dépouillement du vote du premier tour a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages déclarés blancs	0	
Nombre de suffrages exprimés	15	
Majorité absolue	8	
Ont obtenu : Monsieur Bruno LETHIAIS	7 voix	07
Monsieur Philippe LE MAIGNAN	quatre voix	04
Madame Martine TERNISIEN-PLET	quatre voix	04

Le dépouillement du vote du deuxième tour a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages déclarés blancs	0	
Nombre de suffrages exprimés	15	
Majorité absolue	8	
Ont obtenu : Monsieur Bruno LETHIAIS	onze voix	11
Monsieur Philippe LE MAIGNAN	quatre voix	04

Monsieur Bruno LETHIAIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Messieurs Bernard LEBOUQC et Ludovic HENOCH représenteront la commune de Muids au sein du Conseil Communautaire.

Le point concernant la désignation des délégués aux commissions de la CCAE sera débattu lors de la prochaine réunion de conseil municipal

DESIGNATION DES DELEGUES DES SYNDICATS

SIVOS

Louis GARCIA
Bernard LEBOUQC
Martine TERNISIEN

SIEGE

Bernard LEBOUQC (titulaire)
Ludovic HENOCH (suppléant)



COMPTE RENDU DU CONSEIL SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le 18 juin, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de Muids, en vue de procéder sous sa présidence à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales à savoir :

Étaient présents : MM Ludovic HENOCH, Louis GARCIA, - Bernard LEBOUQCQ, Bruno LETHIAIS, Philippe le MAIGNAN, Mathieu LEBRET, Laurent MARIE, Cyril DELAUNAY, Alexis BOUCHER, Pierre-Antoine BARREAULT - MMES Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE, Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET.

Était absent et excusé : M Nicolas GUENOLE (ayant donné pouvoir à M Bernard LEBOUQCQ)

Secrétaire de séance : M.Philippe le MAIGNAN,

ORDRE DU JOUR :

- Annulation de l'élection des membres du SIVOS le 27/05/2020
- Élection des membres du SIVOS
- Désignation des délégués aux commissions communales suivantes :
- CCAS
- Associations
- Information
- Appels d'offres
- Seniors
- Patrimoine – Routes et chemins
- Muids Village – Sécurité routière – Maisons fleuries
- Finances

ANNULATION DE L'ELECTION DES MEMBRES DU SIVOS DU 27/05/2020

Vote pour l'annulation à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU SIVOS

Vote à l'unanimité pour la désignation des représentants de la commune de Muids auprès du SIVOS de M Louis GARCIA - Mmes Thérèse STAGE et Martine TERNISIEN-PLET.

DESIGNATIONS DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES :

A la demande de M. Pierre-Antoine Barreault, M. le Maire expose brièvement le rôle, la fréquence et le fonctionnement de ces commissions.

CCAS :

MM Bernard LEBOUQCQ, Philippe le MAIGNAN, Bruno LETHIAIS et Mmes Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET et Élisabeth BANCE.

Associations :

MM Bernard LEBOUQCQ, Ludovic HENOCH, Laurent MARIE et Mme Thérèse STAGE.

Information :

MM Bernard LEBOUQCQ, Louis GARCIA, Bruno LETHIAIS, Ludovic HENOCH, Philippe le MAIGNAN, Mmes Béatrice PHILIPPE-GARCIA et Martine TERNISIEN-PLET.

Appels d'offres :

MM Bernard LEBOUQCQ, Alexis BOUCHER, Cyril DELAUNAY, Mathieu LEBRET et Philippe le MAIGNAN.

Seniors :

MM Bernard LEBOUQCQ, Bruno LETHIAIS, Mmes Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET et Béatrice PHILIPPE-GARCIA.

Il est proposé par M Pierre-Antoine BARREAULT de fusionner les commissions « Patrimoine – Routes et chemins » et « Muids Village – Sécurité routière – Maisons fleuries » cette proposition est acceptée l'unanimité.

Patrimoine – Routes et chemins – Sécurité Routière – Maisons Fleuries :

MM Bernard LEBOUQCQ, Ludovic HENOCH, Pierre-Antoine BARREAULT, Nicolas GUENOLE, Bruno LETHIAIS, Laurent MARIE, Mathieu LEBRET, Alexis BOUCHER, Cyril DELAUNAY, Philippe le MAIGNAN, Mmes Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE et Martine TERNISIEN-PLET.

Finances :

MM Bernard LEBOUQCQ, Ludovic HENOCH, Louis GARCIA, Mathieu LEBRET, Pierre-Antoine BARREAULT, Bruno LETHIAIS et Philippe le MAIGNAN.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 27/05/2020 :

Le compte-rendu du 27/05/2020 est approuvé
(13 pour dont 1 procuration/ 2 abstentions)

M.Pierre-Antoine Barreault puis M.Philippe le Maignan font remarquer que le vote à main levée qui a eu lieu lors du conseil du 27/05/2020 concernant le maintien ou non d'un 4ème adjoint ne figure pas sur le compte-rendu et que c'est une anomalie quelque soit le résultat de ce vote. Il est répondu par M.le Maire qu'il est dans ses prérogatives de supprimer seul le poste d'adjoint sans en demander l'assentiment du conseil.

20h15 départ de M.Pierre-Antoine Barreault

QUESTIONS DIVERSES :

- Création d'un conseil municipal des enfants.
- Création d'un terrain Multi-Sports (City-Stade).
- Problème de clôture de terrains en bord de Seine sur le domaine public.
- Fêtes de St-Hilaire vote à l'unanimité pour la suppression cette année de la fête foraine.
- Remboursement d'un acompte de 225 € pour la location de la salle des fêtes à Mme Martine ISIDORE et cela du fait de l'interdiction de se réunir (Covid-19), vote à l'unanimité des présents en faveur du remboursement.

La séance du conseil municipal prend fin à 20h30.

-

AERODROME ETREPAGNY

Philippe LE MAIGNAN (titulaire)
Bruno LETHIAIS (titulaire)

SYNDICAT DE VOIRIE (SVVS)

Bernard LEBOUQCQ (titulaire)
Alexis BOUCHER (suppléant)

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le conseil municipal décide d'accorder à monsieur le maire l'indemnité de fonction à concurrence de 40.3 % du taux maximal (indice 1015) fixé par les textes réglementaires.

Le conseil municipal décide d'accorder à chacun des adjoints l'indemnité de fonction à concurrence de 10.7 % du taux maximal (indice 1015) fixé par les textes réglementaires.

La séance du conseil municipal prend fin à 19h15



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le 10 juillet 2020, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de Muids, en vue de procéder sous sa présidence à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales à savoir :

Étaient présents :

MMS. Alexis BOUCHER, Louis GARCIA, Ludovic HENOCH, Bernard LEBOUQCQ, Bruno LETHIAIS, Philippe le MAIGNAN, Laurent MARIE
MMES Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE, Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET.

Étaient absentsexcusés :

M. Pierre-Antoine BARREAULT (ayant donné pouvoir à M Bernard LEBOUQCQ)
M. Cyril DELAUNAY (ayant donné pouvoir à M. Alexis BOUCHER),
M. Mathieu LEBRET (ayant donné pouvoir à Mme. Martine TERNISIEN).

Était absent :

M Nicolas GUENOLE.

Secrétaire de séance : Mme Betty PHILIPPE GARCIA

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du compte rendu du 18/06/2020
- Réservation de la salle des fêtes pour les Associations
- Election des Grands Electeurs pour les sénatoriales 2020
- Proposition d'une liste des membres de la CCID
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18/06/2020

Le compte rendu du 18 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ELECTION DES GRANDS ELECTEURS POUR LES SENATORIALES 2020

14 votants

Sont désignés TITULAIRES à l'unanimité :

M. Bernard LEOUCQ
M. Ludovic HENNOCH
M. Bruno LETHIAIS

Sont désignés SUPPLEANTS à l'unanimité :

Mme. Betty PHILIPPE-GARCIA
M. Louis GARCIA
M. Philippe LE MAIGNAN

RESERVATION DE LA SALLE DES FETES POUR LES ASSOCIATIONS

Il a été décidé d'attendre l'évolution des restrictions dues à la COVID 19 pour donner des réponses.

LISTE DES MEMBRES DE LA CCID

M. Bernard LEOUCQ donne lecture d'une liste d'habitants de la commune communiquée au Trésor Public qui y choisira les membres de la CCID.

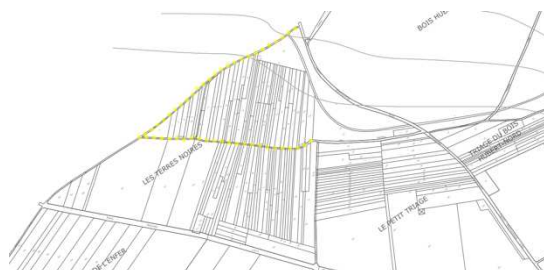
PARKING SALLE DES FETES

Suite à la réfection de la partie du parking devant la salle des fêtes effectuée par la Sté. « Antoine TP », M. Bernard LEOUCQ a demandé un devis pour les 2 autres parkings de la place de la Mairie.

Devis proposé : 4 000 Euros pour 160 m²

M. Bernard LEOUCQ va demander à LAFARGE des prix sur les matériaux pour faire baisser le devis.

CHEMIN RURAL DISPARU AU LIEU DIT « LES TERRES NOIRES » (Courrier de M. Philippe LE MAIGNAN)



M. Bernard LEOUCQ et M. Philippe LE MAIGNAN vont aller voir sur place pour faire le point sur le bornage et le marquer en cas d'absence.

BALAYAGE DES RUES

La mairie a été prévenue de l'arrêt des balayages des rues (traitements des déchets trop complexes et onéreux)

L'entretien des caniveaux sera assuré par le personnel communal.

TERRAIN DE LA RUE DE L'ABREUVOIR

Suite aux travaux effectuées pour les écoulements des eaux, M. Cyril DELAUNAY a nettoyé tout le terrain, ne facturant QUE le coût de la location du matériel. M. Bernard LEBoucQ lui fait un courrier pour le remercier.

VITESSE DES CAMIONS

Mme. Betty PHILIPPE, appuyée par M. Alexis BOUCHER, déplore à nouveau la vitesse des camions rue d'Herqueville et rue du Mesnil.

RUE EMILE DUPONT

L'Avenue Pierre Dupont devient à sens unique : elle sera interdite dans le sens rue de Daubeuf / rue Nationale

La séance est levée à 20 h 30



COMPTE RENDU SEANCE DU 23 JUILLET 2020

Le 23 juillet 2020, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- approbation du compte rendu du 10 juillet 2020
- Compensation taxe professionnelle
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Vote du BP 2020

QUESTIONS DIVERSES

- Parking place de la Mairie
- Remplacement radiateurs logements communaux
- Pose miroir sur RD313
- Bulletin municipal
- arbres tombés dans le bras du moulin

Etaient présents : MRS L.HENOCH,L.GARCIA,B.LETHIAIS
MR P.LE MAIGNAN
MMES C.DELACOUR-TAMISIER,T.STAGE, M.TERNISIEN-PLET
B.PHILIPPE-GARCIA

Absent excusé: MR P.A. BARREAULT (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)

Absents : MRS A.BOUCHER, C.DELAUNAY, N.GUENOLE,
M.LEBRET, L.MARIE,

\$

Avant de commencer la réunion, madame Thérèse STAGE demande de prévoir la somme de 1800 € pour la bibliothèque qui correspond à la participation par habitant demandée par la bibliothèque départementale. Monsieur LE MAIGNAN demande de modifier la participation de la SAFER car, nous allons devoir régler l'année en cours plus l'année 2019 qui n'avait pas été facturé. Il en est de même pour l'ASI.

APPROBATION COMPTE RENDU DU 10 JUILLET 2020

Le compte rendu du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres Présents.

COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission de compensation de la taxe professionnelle de Seine Normandie Agglomération. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565 €.

AUGMENTATION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes directes locales pour l'année 2020.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le montant des subventions pour l'année 2020 s'élève à la somme de 9 290 €

VOTE DU BP 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le BP 2020 de la commune en arrêtant :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

827 784.98 €

RECETTES

827 784.98 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

234 251.75 €

RECETTES

234 251.75 €

QUESTIONS DIVERSES

Parking place de la Mairie

Vu l'état du parking de la place de la Mairie, monsieur le Maire propose donc de remettre en état la partie stationnement avant la rentrée scolaire. Un devis sera demandé auprès de l'entreprise Antoine TP.

Remplacement radiateurs logements communaux

Monsieur le maire propose d'effectuer le remplacement des radiateurs électriques en panne dans deux logements de la commune

- madame LANGUI Marie-Thérèse au 2 Avenue Pierre Dupont (pour un montant de 2654.91 € TTC)
- monsieur et madame BARBET au 29 rue Thierry de Martel (pour un montant de 1846.21 € TTC)

Le conseil municipal est d'accord pour effectuer ces travaux.

Pose miroir sur RD313

Monsieur LE MAIGNAN

Un riverain de la RD313 demande l'autorisation pour poser un miroir en face de son portail car il rencontre des difficultés pour sortir de son domicile. Monsieur le Maire lui répond que la demande doit être faite auprès de l'agence routière de Vernon.

ARBRES MORTS RESIDENCE LES HAUTS DE BOSREGARDS

Madame TERNISIEN-PLET

Un administré lui a demandé s'il était possible de faire couper les arbres morts qui se situent aux Hauts de Bosregards visibles de la rue. Monsieur le maire lui répond que ces arbres sont sur des terrains privés. Monsieur LE MAIGNAN ajoute qu'il est utile pour la biodiversité de conserver ces arbres. Ces arbres abritent de nombreuses espèces d'insectes saproxylophages qui Décomposent le bois.

BULLETIN MUNICIPAL

Madame STAGE

Dans le bulletin municipal du mois de juillet certains artisans et certaines données pratiques ont été omises.

ARBRES TOMBES DANS LE BRAS DU MOULIN

Madame DELACOUR-TAMISIER

Elle fait part de la remarque de monsieur KEMPF concernant les arbres et branchages tombés dans le bras du moulin.



COMPTE RENDU DU CONSEIL SEANCE DU 08 OCTOBRE 2020

Le **8 octobre 2020**, à 19h00, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des fêtes de Muids, suite à la convocation adressée par Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de la commune de Muids. L'objectif de cette réunion était de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour, sous sa présidence.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 23 juillet 2020 ;
- Remplacement des poteaux d'éclairage publics situés aux Hauts de Beauregard ;
- Cession de la voirie à la cité de la Troplais et règlement de 500 euros pour le cabinet LEGROS ;
- Désignation des délégués pour le mandat 2020-2021 du CNAS ;
- Autorisation accordée au maire pour demander une subvention concernant le projet de l'écluse, du parking PMR, de la rampe et des hydrants ;
- Augmentation de 0.66% pour les loyers Gallien et Buisson ;
- Contrat de M. MARTINE à 35h et accord convention urssaf unedic pour les contractuels ;
- Proposition de bornage terrain au niveau du chemin du Moulin ;
- Proposition de demande de caution pour l'utilisation de l'église (pour les personnes extérieures à la commune) ;
- Résiliation de la mise à disposition du terrain de Monsieur Lecoq et nouveau contrat pour Monsieur Antoine TP ;
- Convention fauchage svvs.

QUESTIONS DIVERSES :

- Repas des anciens ;
- Problème de civisme chemin d'Herqueville ;
- Allée piétonne de M. Deros jusqu'au stade ;
- Plantation d'une haie végétale ;
- Bibliothèque municipale ;
- Elagage du noyer au croisement rue de la Messe / rue de la Troplais ;
- Arbres à la décente de la plage.
- second souffle (réparation de l'orgue et l'harmonium)
- information sur la fibre
- remise en état place de la mairie
- borne électrique

Etaient présents :

MRS B.LEBOUCQ- L. HENOCH, L. GARCIA, B. LETHIAIS, P.LE MAIGNAN, P.A. BARREAULT, M. LEBRET,
L. MARIE,
A. BOUCHER, N. GUENOLE
MMES C.DELACOUR- TAMISIER, T.STAGE, M.TERNISIEN-PLET

Absent et excusé :

B.PHILIPPE GARCIA (Donne pouvoir à M.GARCIA Louis)
C. DELAUNAY (donne pouvoir à M.LEBOUCQ Bernard)

Secrétaire de séance :

M. Bruno LETHIAIS

APPROBATION COMPTE RENDU DU 23 JUILLET

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents le 23 juillet 2020.

REPLACEMENT DES POTEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLICS POUR LES HAUTS DE BEAUREGARD

M. le maire a fait une demande au siège pour le remplacement des poteaux d'éclairage pour les Hauts de Beauregard. Le prix s'élève à 17000€ ttc. La part communale est de 5666.67€ ht, la TVA est prise en charge par le siège. Il faut attendre la réunion des Andelys. Renforcement du transformateur qui se trouve angle rue de la Messe et rue de la Troplais.

CESSION DE LA VOIRIE CITE DE LA TROPLAIS ET REGLEMENT DE 500 EUROS CABINET LEGROS

La route de la Cité de la Troplais est actuellement en indivision entre les propriétaires de la Cité de la Troplais. Pour effectuer les travaux de remise en état la commune doit être propriétaire de la route, pour cela la commune doit racheter la route pour l'euro symbolique. Les 500€ c'est une provision pour procéder à l'instruction du dossier

Dès que les travaux seront effectués, la route sera rétrocédée au syndicat de voirie (SVVS)

Le conseil vote la délibération et approuve à l'unanimité : 15 voix pour.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LE MANDAT 2020 – 2021 DU CNAS

Les délégués désignés sont M. LÉBOUCQ Bernard et Mme DENOS Cathy

AUTORISATION ACCORDEE AU MAIRE POUR DEMANDER UNE SUBVENTION POUR LE PROJET DE L'ÉCLUSE, DU PARKING PMR, DE LA RAMPE ET DES HYDRANTS

Le conseil approuve à l'unanimité : 15 voix pour. La subvention pour le parking PMR et la rampe place de la Mairie est de 7140€ ht. Celle pour l'écluse prévue rue Thierry de Martel au niveau du nouvel abri bus est de 35819€ HT. Enfin une subvention de 12113€ est accordée pour les 4 hydrants : un rue de la Messe, un rue de la Troplais, et deux autres rue du Mesnil d'Andé.

AUGMENTATION DE + 0.66% POUR LES LOYERS GALLIEN ET BUISSON

Le conseil donne un avis favorable pour l'augmentation du loyer de Mme GALLIEN qui passe à 625.49 € et celui de Mme BUISSON à 550.82 €

CONTRAT DE M. MARTINE A 35H + ACCORD CONVENTION URSSAF UNEDIC POUR LES CONTRACTUELS

Le conseil se prononce favorablement : 15 voix pour.

PROPOSITION DE BORNAGE AU NIVEAU DU TERRAIN CHEMIN DU MOULIN

Le conseil donne son accord pour le bornage du chemin du moulin, le coût s'élève à 1176€ TTC, 50% par la commune et 50% par le propriétaire situé en face, qui pourra ainsi le clôturer.

PROPOSITION DE DEMANDE DE CAUTION POUR L'UTILISATION DE L'ÉGLISE (PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE)

Le conseil donne son accord pour qu'une convention soit signée entre la commune et les utilisateurs de l'église, incluant une caution pour le nettoyage.

RESILIATION DE LA MISE A DISPOSITION DU TERRAIN M. LECOQ ET NOUVEAU CONTRAT POUR MONSIEUR ANTOINE

Le conseil donne son accord pour établir un contrat avec M. Antoine TP entreprise de Muids, en remplacement de M. Lecocq Manuel.

CONVENTION FAUCHAGE SVVS

Le conseil donne un avis favorable concernant l'intervention de la voirie des Andelys. Il s'agit d'entretenir une partie du chemin du Moulin, une à deux fois par an, à l'aide d'une épareuse. Le tarif est de 85€ ttc de l'heure, (reste à définir le nombre d'heures).

AUTORISATION POUR LE REMBOURSEMENT DU LOYER DE MADAME GALIEN

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour un remboursement de 9.43 € X 10 mois.

QUESTIONS DIVERSES

REPAS DES ANCIENS

Tout le conseil

En raison du contexte actuel et de la gravité croissante de la propagation du virus, le conseil déclare qu'il lui est impossible d'endosser la responsabilité d'une telle manifestation. Il se voit donc dans l'obligation d'annuler et de reporter le repas dans quelques mois (mars ou avril), si la situation sanitaire le permet. Le conseil ne souhaite prendre aucun risque avec nos aînés.

PROBLEME DE CIVISME CHEMIN HERQUEVILLE

M. Leboucq Bernard

M. Le Maire demande s'il serait possible d'installer une barrière forestière à l'entrée du chemin afin d'éviter les dépôts réguliers de gravats, de poubelles et dernièrement d'une caravane. Le conseil donne son accord pour l'installation de cette barrière.

ALLEE PIETONNE STADE

Pour la sécurité des riverains, le conseil envisage de faire une allée piétonne qui s'étendrait de chez M. Deros jusqu'au stade. Un devis avait déjà été réalisé l'an dernier mais celui-ci était trop onéreux. Après renseignement de M. le Maire auprès de la SNA, il est possible de monter un dossier car chaque année, 7 réalisations différentes seront retenues dans différentes communes. Muids entre dans le cadre de ces réalisations.

Le conseil donne son accord pour le dossier

PLANTATION D'UNE HAIE VEGETALE

M. Lebret Mathieu

M. Lebret demande s'il serait possible de planter une haie de plusieurs essences, arbustes fleuris et fruitiers, entre le parking du stade et le champ de M. Dreux. Le coût de cette plantation serait entièrement pris en charge par la fédération de chasse.

Le conseil approuve cette idée à l'unanimité.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mme Stage Thérèse

Mme Stage Thérèse demande s'il serait possible de déplacer la boîte à lettres de la bibliothèque, actuellement située au niveau de l'avenue Pierre Dupont, car les voitures stationnent souvent à cet endroit.

Le conseil donne son accord pour la déplacer à un endroit moins gênant et plus accessible.

Mme Stage demande s'il serait possible d'installer une alarme pour la bibliothèque municipale. Selon le conseil, le coût serait trop onéreux. Il considère qu'il y a d'autres priorités. Concernant la pose d'une banderole pour la bibliothèque, M. le Maire annonce que la banderole est prête à être installée et qu'il va en donner l'ordre aux employés municipaux.

ELAGAGE NOYER CROISEMENT RUE DE LA MESSE, RUE DE LA TROPLAIS

M. Lethiais Bruno

M. Lethiais Bruno demande s'il serait possible d'élaguer le noyer situé au croisement entre la rue de la Messe et la rue de la Troplais, ce dernier empiète sur la propriété de M. et Mme Ivkov, ainsi que sur le transfo edf.

M. le Maire déclare qu'il va se déplacer afin de constater et réfléchir aux éventuels travaux à effectuer.

ARBRE A LA PLAGE

M. Lebret Mathieu

M. Lebret Mathieu demande s'il serait envisageable d'élaguer les arbres dans la descente à bateaux de la plage.

Une vérification sera faite afin de voir si cette opération peut être réalisée par les employés communaux.

SECOND SOUFFLE (réparation de l'orgue et de l'harmonium)

Monsieur le maire lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier 2020 a signé une convention avec la fondation du patrimoine, l'association le Second Souffle et la commune pour la réparation de l'orgue et de l'harmonium. Suite aux différents devis, il avait été retenu le moins disant pour un montant de 25 917 €. Une nouvelle consultation a été lancée et nous avons retenu le facteur d'orgues LALMAND pour un montant de 21 950 €. Le conseil donne son accord pour retenir ce facteur d'orgues.

Les demandes de subventions seront lancées et madame LEROUX Véronique présidente de l'association Second Souffle œuvre de son côté pour collecter des dons, sachant qu'un euro collecté permet d'obtenir 1€ de la fondation du patrimoine.

INFORMATION SUR LA FIBRE

Suite à la réunion organisée par Eure Numérique, la société Orange qui est notre équipementier nous a annoncé le possible raccordement pour fin premier trimestre 2021. Vu les problèmes du Covid, ce délai pourrait être revu.

PLACE DE LA MAIRIE

Pour cette année, une remise en état sera effectuée par les agents communaux. L'entreprise Antoine TP s'est proposée pour une mise à disposition de sa dameuse. Le sable sera transporté par notre matériel.

BORNE ELECTRIQUE

SNA fait le recensement des éventuels besoins sur la mise en place d'une borne électrique pour recharge des voitures électriques. Le conseil est d'accord pour s'inscrire auprès du SIEGE.

Le lieu de l'emplacement de la borne reste à définir.



COMMUNE DE MUIDS
COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
SEANCE DU 3 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le 3 décembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de Muids se sont réunis dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de Muids, en vue de procéder sous sa présidence à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour conformément à l'articles L.2121.10 et L.2122.8 du Code général des collectivités territoriales.

Nb de membres en exercice : 15	Présents	Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir	Absent(s)	Date de la convocation	Date de la transmission en préfecture/affichage
Nb de membres qui ont pris part aux délibérations : 13	13	-	2	26 novembre 2020	

ETAIENT PRESENTS : Ludovic HENOCH, Louis GARCIA, Bernard LEBOUQCQ, Bruno LETHIAIS, Philippe le MIGNAN, Mathieu LEBRET, Laurent MARIE, Alexis BOUCHER, Pierre-Antoine BARREAULT, Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE, Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET.

ETAIT ABSENT ET REPRESENTE : N/A

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTES : Cyril DELAUNAY et Nicolas GUENOLE

SECRETARE DE SEANCE : Pierre-Antoine BARREAULT

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 octobre 2020**
- 2. Heures complémentaires et heures à récupérer du personnel communal**
- 3. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**
- 4. Redevance d'occupation du domaine public**
- 5. Abonnement pour le site internet de la commune**
- 6. Augmentation des frais d'Instruction des Sols et de la taxe d'aménagement**
- 7. Bons alimentaires**
- 8. Alarme pour le local technique**
- 9. Normes de sécurité de la salle des fêtes**
- 10. Comité des fêtes – Noel des enfants**
- 11. Clocher de l'église**
- 12. Mobilier pour la salle du conseil municipal de la mairie**
- 13. Câblage du secrétariat de la mairie et bureau du SIVOS**
- 14. Travaux à la cantine de l'école**
- 15. Transformateur électrique rue des Bleuets**
- 16. Réfection logement cité des fleurs**
- 17. Questions diverses**

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 octobre 2020

ADOPTE après le vote suivant :

12 pour

1 contre

Pierre-Antoine BARREAULT explique voter contre car le compte rendu ne prend pas en compte les changements qui ont été proposés/demandés. Ces changements portent sur i) l'absence dans le compte rendu de conditions attachées au vote de certaines délibérations et ii) des demandes de clarifications/précisions.

2 - Heures complémentaires et heures à récupérer du personnel communal

L'objet de cette délibération est de permettre/autoriser Monsieur le maire et/ou ses adjoints par délégation à demander aux employés municipaux, quand cela s'impose/est nécessaire mais avec leur consentement, de travailler en dehors des horaires de travail prévu dans leur contrat de travail. Il sera proposé à l'employé que ces heures soient payées en heures supplémentaires ou récupérables sur le temps de travail contractuel.

ADOPTE à l'unanimité des présents/représentés.

3 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Au cours d'une réunion des maires le Président de Seine Normandie Agglomérations a fait la proposition d'un PLUI. Ceci a été refusé par la majorité des maires dans la mesure où la majorité des mairies ont un PLU très récent.

L'objet de cette délibération est de s'opposer à la demande de Seine Normandie Agglomération (SNA) quant au transfert de compétence de la commune de Muids en terme d'urbanisme au profit de la SNA dans un PLU Intercommunal.

ADOPTE à l'unanimité des présents/représentés.

4 - Redevance d'occupation du domaine public

L'objet de cette délibération est de proposer de renouveler à l'identique le montant (environ EUR 2,500) de la redevance due par le syndicat SIEGE (Syndicat Intercommunal De l'Electricité et Gaz de l'Eure) pour l'occupation de certaines parties du domaine public de la commune.

ADOPTE à l'unanimité des présents/représentés.

5 - Abonnement pour le site internet de la commune

L'objet de cette délibération est de valider la prise en charge financière de l'abonnement auprès d'un hébergeur WEB pour y héberger le nouveau site internet de la commune. A titre d'information uniquement, le coût est à ce jour inférieur à EUR 50 par an.

ADOPTE à l'unanimité des présents/représentés.

6 - Augmentation des frais d'Instruction des Sols et de la taxe d'aménagement

Monsieur le Maire informe que par suite d'une réunion des maires, un mécontentement général sur le non-respect des délais d'instruction des permis de construire par l'Instruction des sols (IDS) qui finissent parfois en permis tacites a été constaté.

L'objet de cette délibération est de statuer sur la demande de Seine Normandie Agglomération (SNA) d'augmenter le nombre d'agents à l'IDS, ce qui engendrait une augmentation de 14% des frais dus par la commune sur les instructions de permis de construire, certificats d'urbanismes ou toutes autres prestations payantes qui lui sont faites.

Pour compenser cette surcharge prévisible, il est proposé d'augmenter la taxe d'aménagement de 0.5% à compter du 01 janvier 2022 si la SNA confirme sa décision.

ADOPTE à l'unanimité des présents/représentés.

7 - Bons alimentaires

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé offrir un bon d'achat épicerie et un bon d'achat boucherie d'une valeur chacun de EUR 50 à 18 habitants de la commune.

CE SUJET NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE.

8 - Alarme pour le local technique

L'objet de cette délibération est d'évaluer les devis reçus concernant l'installation d'une alarme filaire avec assistance pour protéger le local technique contre le vol.

Le devis d'achat revient à EUR2.324 plus EUR16,18 par mois + abonnement téléphone

Le devis de location revient à EUR97 par mois avec un engagement de 6 ans abonnement téléphone compris.

DECISION EN ATTENTE, à l'unanimité des présents/représentés, il est décidé de demander un second devis comparatif sur une base locative à la société EPS.

9–Normes de sécurité de la salle des fêtes

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'à la suite du passage de la commission sécurité dans la salle des fêtes le 10 novembre 2020, monsieur le maire a été informé du fait que la commune avait 5 ans à compter de cette même date pour mettre aux normes de sécurité actuelles la salle des fêtes.

CE SUJET NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE.

10–Comité des fêtes – Noel des enfants

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que cette année la commune participera à hauteur de EUR550 pour le Noel des 26 enfants de 0 à 3 ans de la commune.

PAS D'OBJECTION considérant que cette dépense est récurrente et déjà budgétée.

11–Clocher de l'église

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la municipalité a reçu la subvention demandée pour mandater un architecte concernant l'étude des travaux nécessaires sur le clocher de l'église. Cet architecte lancera une demande de devis sous la responsabilité des monuments historiques ainsi que le permis de construire et l'AMO (Aide à la Maîtrise d'Œuvre) et Monsieur le maire effectueront les dossiers de demandes de subventions pour un début des travaux envisagé fin 2021/début 2022.

CE SUJET NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE.

12–Mobilier pour la salle du conseil municipal de la mairie

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal que le mobilier de la salle du conseil municipal de la mairie, et en particulier les tables, mériterait d'être changé.

PAS D'OBJECTION mais en attente de présentation de devis.

13–Câblage du secrétariat de la mairie et bureau du SIVOS

L'objet de cette délibération est de porter à la connaissance des membres du conseil municipal que :

- Le bureau du SIVOS au sein de la mairie sera déplacé du bureau des secrétaires de mairie vers le local de l'ancienne Poste avec un système de communication/téléphonie dédié ;
- Le système de communication/téléphonie du secrétariat de la mairie a besoin d'une mise à jour. Cette mise à jour permettra aussi de le dissocier de celui du SIVOS.

PAS D'OBJECTION concernant une dépense raisonnable de fonctionnement dont les membres du CM devront être informés.

14-Travaux à la cantine de l'école

L'objet de cette délibération est de porter à la connaissance des membres du conseil municipal que des travaux sont nécessaires dans les locaux de l'école pour isoler à la cantine la partie cuisine de la partie vestiaires.

PAS D'OBJECTION mais en attente de présentation de devis.

15- Transformateur électrique rue des Bleuets

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'à la suite de la réception d'une étude faite par le SIEGE, il est nécessaire dans un avenir proche d'augmenter la puissance du transformateur se trouvant à l'intersection de la rue des Bleuets, de la rue de la Messe et de la rue de la Troplais car son taux de charge est actuellement de 118,2% donc en surcharge. Le changement de puissance sera accompagné de la suppression des poteaux et des câbles aériens rue des Bleuets et le remplacement des candélabres. Pour mémoire, les secteurs référencés en surcharge sont prioritaires pour la réalisation des travaux

CE SUJET NE DONNE PAS LIEU A UN VOTE.

16- Réfection logement cité des fleurs

L'objet de cette délibération est de proposer de rembourser Madame Delacour qui a repris le logement anciennement occupé par Monsieur Legoupil de certaines de ces dépenses pour remettre à neuf le dit logement. Monsieur le maire ajoute que la proposition de participation de la commune ne concerne qu'une partie des aménagements effectués par Madame Delacour et ne concerne pas la main d'œuvre, et confirme que les travaux effectués sont de qualité.

ADOPTÉE après le vote suivant dans une limite de EUR2.000 et sur présentation de factures :
12 pour dont un pouvoir
1 abstention pour conflit d'intérêt

17-Questions diverses

17.1 Pouvoirs de police

L'objet de cette délibération est de statuer sur la demande de la SNA d'assumer les pouvoirs de police administratifs qui aujourd'hui incombe à monsieur le maire. Ces pouvoirs de police administratifs lui permettent de mener des missions de sécurité, tranquillité et salubrité publique. La délibération mentionnant le maintien du pouvoir de police par le maire sera transmise à SNA

NON ADOPTÉE (i.e. demande de la SNA refusée) à l'unanimité des présents/représentés.

17.2 Points d'attention portés à la connaissance de Monsieur le maire et aux membres du conseil municipal

- Catherine TAMISIER-DELACOUR fait remarquer que les transports scolaires sont quelques fois très importants.
- Alexis BOUCHER regrette le retard des facturations de cantine et d'activités périscolaires qui met nombre de parents dans l'embarras.
- Louis GARCIA sensibilise sur le besoin d'articles pour le prochain bulletin d'information communal, les dons pour le Téléthon qui cette année peuvent être fait chez Jeannette et où peut aussi y être acheté le calendrier des pompiers 2021.

La séance du conseil municipal prend fin à 21h15.